



## L'ÉVÉNEMENT

## Les sites de rencontre pour ados, un monde sans foi ni loi ouvert aux prédateurs

EMMA CONFRÈRE  @emmaconfrere

À L'ADOLESCENCE, les jeunes cherchent à faire de nouvelles rencontres, amicales ou amoureuses, et ils n'hésitent pas à flirter avec le danger. Loin des traditionnels Meetic ou Tinder, des dizaines de sites s'adressent uniquement aux internautes âgés de 13 à 25 ans : rencontre-ado.com, adotele-rant.fr ou encore nodaron.fr. « Certains y vont pour se tester, d'autres pour se faire peur mais ce n'est vraiment pas un lieu à conseiller aux jeunes », met en garde Justine Atlan, directrice générale de l'association e-Enfance. Surtout, « l'usurpation » d'âge est monnaie courante, des hommes bien plus âgés s'inscrivent pour faire leur « marché » parmi les plus jeunes.

Pour en avoir le cœur net, *Le Figaro* s'est infiltré sur le site qui apparaît en premier dans les résultats de recherche : rencontre-ados.net, créé en 2006. Après avoir entré un prénom, un e-mail, un mot de passe, défini son sexe et sa date de naissance, il faut répondre à un questionnaire sur son apparence : la taille, la corpulence, la couleur des cheveux, des yeux, si l'on a des enfants, si l'on fume ou si l'on boit de l'alcool. Tout est passé au crible, à une chose près : aucune vérification de l'âge ni de l'identité n'est requise. Emma, 13 ans, est maintenant prête à faire de nouvelles rencontres.

## Une modération inexistante

Aucune photo n'est affichée sur le profil mais les demandes d'amis affluent par dizaines. Parmi elles, des jeunes hommes d'une quinzaine d'années à plus d'une vingtaine, en tout cas affichés comme tels. L'un d'eux attire

l'attention. Il s'agit d'Alex, 25 ans, qui semble plus âgé sur ses photos. « J'aime bien les jeunes, elles sont fausement innocentes mais c'est pas forcément une préférence, juste un délire », précise-t-il dans notre échange. Il rentre rapidement dans le vif du sujet : « J'aime bien une fille docile, par exemple. Coquine. » Emma lui rappelle qu'elle a 13 ans. Il en est conscient et va même jusqu'à dire que ce n'est pas « très très légal ». Il préfère rester prudent sur ses activités professionnelles mais il finira par avouer qu'il a 38 ans. Sur la cinquantaine de discussions engagées avec les autres profils du site, les trois quarts des « jeunes » hommes font référence au sexe.

Ces quatre dernières années, le site comptabilise plus de 1,8 million de nouveaux inscrits et 200 000 d'entre eux ont été actifs durant ces deux dernières semaines. Alors qu'il faudrait de nombreux modérateurs pour surveiller la plateforme, seuls six bénévoles s'y attellent sur leur temps libre. Parmi eux, Thomas Mester, le fondateur belge de rencontre-ados.net. Ce développeur web a lancé le site lorsqu'il avait 16 ans, il en a aujourd'hui 31. « Pour être modérateur, on demande une lettre de motivation, mais c'est vraiment pénible comme tâche. Je ne comprends même pas pourquoi les gens le font », s'étonne-t-il. Chaque mois, il gagne 2 000 euros de recettes publicitaires, insuffisant pour engager des modérateurs à plein temps. « Disons que ça rajoute du beurre dans les épinars », commente Thomas Mester.

Il y a quatre ans, le fondateur a essayé de mettre en place un système où les utilisateurs ne pouvaient pas ajouter en ami ceux qui avaient plus de cinq années de différence. « J'ai reçu

de nombreux messages d'utilisateurs menaçant d'aller vers la concurrence », mentionne-t-il. Thomas Mester a donc abandonné l'idée de ce critère de sélection, pour éviter la désertion des utilisateurs et le risque de devoir fermer son site.

Aussi les prédateurs ont-ils le champ libre pour leurs activités criminelles... « On a découvert un pédophile qu'on a banni à vie du site. Il y a eu deux plaintes contre lui mais il revient à chaque fois sous différents pseudos », souligne le créateur. Pour lui, rencontre-ados.net est seulement une plateforme d'échanges, à l'instar de Facebook ou Instagram. « Si un problème doit arriver, il arrivera, que ce soit dans la rue ou sur d'autres sites. Les parents ont raison de s'inquiéter que leurs enfants puissent entrer en contact avec des pédophiles », reconnaît-il de manière déconcertante.

M<sup>e</sup> Laurent Bayon, avocat au barreau de Paris, rappelle que la corruption de mineurs via internet est passible de sept ans d'emprisonnement et de 100 000 euros d'amende. « Le simple fait d'envoyer des messages érotiques en cherchant à pervertir la sexualité du mineur est un délit, stipule-t-il. Si l'on affichait ce type d'informations sur ces sites, les personnes ne pourraient pas se dédouaner de leurs actes et les victimes seraient au courant de leurs droits. » Pour lui, une régulation plus forte doit être mise en place afin d'obliger ces sites à vérifier l'identité de leurs usagers. ■

